



États financiers consolidés intermédiaires résumés
Pour les périodes de trois et six mois terminées les 30 juin 2018 et 2017
Présentés en dollars canadiens
(non audités)



Table des matières

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE	3
ÉTATS DE LA PERTE ET DE LA PERTE GLOBALE	4
ÉTATS DES VARIATIONS EN CAPITAUX PROPRES.....	5
ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE	6
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS	
1) Périmètre comptable.....	7
2) Base de préparation.....	7
3) Modifications des conventions comptables IFRS et prises de position comptable futures.....	9
4) Titres négociables.....	11
5) Dépenses.....	12
6) Placements dans des entreprises associées.....	12
7) Immobilisations corporelles.....	13
8) Actifs d'exploration et d'évaluation.....	13
9) Capital et autres composantes des capitaux propres.....	14
10) Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations.....	18
11) Transactions entre parties apparentées	19
12) Impôts différés	20
13) Engagements.....	21
14) Événements subséquents.....	22



États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière
 (les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)
 (non audités)

<i>Au</i>	30 juin 2018	31 décembre 2017
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	46 061 \$	111 504 \$
Autres comptes débiteurs	1 055	573
Paiements anticipés et charges payées d'avance	544	669
Taxes et impôts à recevoir	17 957	20 486
Titres négociables (note 4)	12 757	22 076
Total des actifs courants	78 374	155 308
Actifs non courants		
Dépôt pour remise en état	403	973
Placement à long terme	180	180
Placements dans des entreprises associées (note 6)	59 449	56 438
Immobilisations corporelles (note 7)	7 579	6 570
Actifs d'exploration et d'évaluation (note 8)	317 877	261 920
Total des actifs non courants	385 488	326 081
Total des actifs	463 862 \$	481 389 \$
Passifs		
Passifs courants		
Comptes créditeurs et frais cours	14 773 \$	21 084 \$
Total des passifs courants	14 773	21 084
Passifs non courants		
Passif lié à la prime sur les actions accréditives (note 9(a))	129	11 566
Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations (note 10)	2 917	2 892
Passif d'impôt différé (note 12)	23 207	17 422
Total des passifs non courants	26 253	31 880
Total des passifs	41 026	52 964
Capitaux propres		
Capital-actions (note 9(a))	460 615	456 231
Surplus d'apport (note 9(d))	36 642	28 761
Bons de souscription (note 9(e))	16 911	17 204
Déficit accumulé	(91 332)	(73 771)
Total des capitaux propres attribués aux actionnaires de la Société	422 836	428 425
Total des passifs et des capitaux propres	463 862 \$	481 389 \$

Les notes suivantes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Engagements (note 13)
Événements subséquents (note 14)



États consolidés intermédiaires résumés de la perte et de la perte globale

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et les nombres d'actions)
(non audités)

<i>Pour la période terminée le</i>	Trois mois terminés le		Six mois terminés le	
	30 juin 2018	30 juin 2017	30 juin 2018	30 juin 2017
Dépenses				
Charges de rémunération (note 5)	4 352	\$ 5 797	\$ 13 131	\$ 12 545
Frais administratifs et généraux (note 5)	1 235	1 513	2 376	2 902
Dépenses d'exploration générale	51	4	60	44
Produit lié à la prime sur les actions accréditives (note 9(a))	(3 912)	(6 337)	(11 437)	(9 910)
Perte/(gain) sur les titres négociables (note 5)	2 357	904	4 925	(3 053)
Gain de change	-	(606)	-	(638)
Autres produits	(95)	(116)	(159)	(188)
Perte d'exploitation	3 988	1 159	8 896	1 702
Produits financiers	(278)	(347)	(670)	(616)
Charges financières	31	77	75	126
Produits financiers nets	(247)	(270)	(595)	(490)
Quote-part de la perte d'entreprises associées (note 6)	(990)	(488)	(642)	(233)
Perte avant impôt	2 751	401	7 659	979
Charge d'impôt sur le résultat différé (note 12)	3 583	-	9 902	-
Perte et perte globale	6 334	\$ 401	\$ 17 561	\$ 979
Perte par action de base et diluée (note 9(b) et (c))	0,03	\$ -	\$ 0,08	\$ 0,01
Nombre moyen pondéré d'actions (note 9(b) et (c))	208 193 289	185 883 797	208 039 738	178 092 756

Les notes suivantes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.



États consolidés intermédiaires résumés des variations en capitaux propres
(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)
(non audités)

Capitaux propres attribuables aux porteurs de titres de la Société

	Nombre d'actions	Capital- actions	Bons de souscription	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit et déficit accumulé	Total
Solde au 1^{er} janvier 2017	161 990 656	303 100	\$ 11 091	\$ 13 420	\$ 608	\$ (55 735)	\$ 272 484
Perte de la période	-	-	-	-	-	(979)	(979)
Ajustement lié à la conversion des devises	-	-	-	-	(608)	-	(608)
Rémunération fondée sur des actions (note 9(d))	-	-	-	10 850	-	-	10 850
Émission d'actions à l'exercice d'options d'achat d'actions (note 9(a))	148 274	535	-	(230)	-	-	305
Émission d'actions à l'exercice de bons de souscription (note 9(a))	3 951 228	10 000	(2 578)	-	-	-	7 422
Placement privé (note 9(a))	5 450 000	18 846	-	-	-	-	18 846
Placement privé (note 9(a))	15 327 000	39 552	9 633	-	-	-	49 185
Placement privé (note 9(a))	700 000	3 230	-	-	-	-	3 230
Émission d'actions lors de l'acquisition d'actifs d'exploration et d'évaluation	100 000	491	-	-	-	-	491
Solde au 30 juin 2017	187 667 158	375 754	\$ 18 146	\$ 24 040	\$ -	\$ (56 714)	\$ 361 226

Capitaux propres attribuables aux porteurs de titres de la Société

	Nombre d'actions	Capital- actions	Bons de souscription	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit et déficit accumulé	Total
Solde au 1^{er} janvier 2018	207 845 240	456 231	\$ 17 204	\$ 28 761	\$ -	\$ (73 771)	\$ 428 425
Perte de la période	-	-	-	-	-	(17 561)	(17 561)
Rémunération fondée sur des actions (note 9(d))	-	-	-	8 545	-	-	8 545
Émission d'actions à l'exercice d'options d'achat d'actions (note 9(a))	624 332	1 507	-	(664)	-	-	843
Émission d'actions à l'exercice de bons de souscription (note 9(a))	417 750	896	(293)	-	-	-	603
Actif d'impôt différé en lien avec les frais d'émission d'actions (note 12)	-	1 981	-	-	-	-	1 981
Solde au 30 juin 2018	208 887 322	460 616	\$ 16 911	\$ 36 642	\$ -	\$ (91 332)	\$ 422 836

Les notes suivantes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.



États consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie
(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)
(non audités)

<i>Pour la période terminée le</i>	Six mois terminés le	
	30 juin 2018	30 juin 2017
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'exploitation		
Perte pour la période	(17 561) \$	(979) \$
Ajustements pour :		
Perte/(gain) sur les titres négociables (note 4)	4 925	(3 053)
Quote-part de la perte d'entreprises associées (note 6)	(642)	(233)
Amortissement passé en charge	72	24
Désactualisation de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations (note 10)	17	6
Produit lié à la prime sur les actions accréditives (note 9(a))	(11 437)	(9 910)
Ajustement lié à la conversion des devises	-	(608)
Rémunération fondée sur des actions (note 9(d))	7 374	9 398
Charge d'impôt sur le résultat différé (note 12)	9 902	-
Produit d'intérêts	(670)	(269)
	(8 020)	(5 624)
Variation des éléments du fonds de roulement :		
Variation des autres comptes débiteurs	88	255
Variation des paiements anticipés et des charges payées d'avance	125	(73)
Variation des comptes créditeurs et des frais courus	(2 407)	(383)
Variation des impôts à recevoir	6 206	(325)
Trésorerie nette utilisée pour les activités d'exploitation	(4 008)	(6 150)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement		
Intérêt reçu	670	269
Acquisition de titres négociables (note 4)	-	(20 667)
Produit à la cession de titres négociables (note 4)	4 394	21 372
Acquisition d'un placement en capitaux propres dans Beaufield (note 6)	(2 369)	(4 952)
Acquisition d'un placement en capitaux propres dans Barkerville (note 6)	-	(6 414)
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 7)	(1 823)	(763)
Ajout aux actifs d'exploration et d'évaluation (note 8)	(63 753)	(38 264)
Trésorerie nette utilisée pour les activités d'investissement	(62 881)	(49 419)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
Trésorerie nette reçue des placements privés (note 9(a))	-	83 026
Trésorerie reçue de l'exercice de bons de souscription (note 9(e))	603	7 422
Trésorerie reçue de l'exercice d'options d'achat d'actions (note 9(d))	843	305
Trésorerie nette provenant des activités de financement	1 446	90 753
(Diminution)/augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(65 443)	35 184
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de la période	111 504	81 271
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de la période	46 061 \$	116 455 \$

Les notes suivantes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.



Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés Pour les six mois terminés les 30 juin 2018 et 2017

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et les nombres d'actions)
(non audités)

1) Périmètre comptable

Minière Osisko inc. (« **Osisko** » ou la « **Société** »), une entreprise canadienne, a été constituée en société le 26 février 2010 en vertu de la Loi sur les sociétés par actions de l'Ontario. Son siège social est situé au 155 avenue University, bureau 1440, Toronto, Ontario, Canada. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société en date du 30 juin 2018 comprennent la Société et ses filiales, Eagle Hill Exploration Corporation, Ryan Gold Corp., Corona Gold Corporation, Northern Gold Mining Inc., Corporation minière NioGold, O3 Investments Inc. et O3 Markets Inc. (collectivement le « groupe » et individuellement des « entités du groupe »). La Société se concentre principalement sur l'acquisition, l'exploration et le développement de gisements de métaux précieux au Canada.

Les affaires relatives à l'acquisition, à l'exploration et au développement de gîtes de métaux précieux comportent un degré élevé de risques. Osisko, dont les projets sont à l'étape de l'exploration, est assujettie à des risques et à des défis comparables à ceux de sociétés similaires. Au nombre des risques figurent notamment les difficultés de se procurer un financement adéquat; les risques inhérents à l'industrie minière dans les domaines de l'exploration, du développement et de l'exploitation; les modifications aux politiques et aux règlements des gouvernements; la capacité d'obtenir les permis environnementaux requis; les défis de rentabiliser la production dans le futur ou, autrement, la capacité d'Osisko de disposer avantageusement de ses participations; la volatilité du prix des matières premières et la situation économique en général; tout ce qui comprend une part d'incertitude. Rien ne garantit le succès dans le futur des initiatives d'Osisko en matière de financement. La valeur sous-jacente des propriétés minérales est dépendante de l'existence de réserves minérales économiquement récupérables et est assujettie, entre autres, aux risques et aux défis énoncés ci-dessus. Tout changement aux conditions futures pourrait faire en sorte que la valeur comptable des propriétés minérales soit l'objet d'une radiation importante et que l'exploration soit différée.

2) Base de préparation

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« *International Financial Reporting Standards* » ou les « IFRS ») et à leur interprétation, telles qu'elles sont approuvées par l'*International Accounting Standards Board* (l'« IASB »), qui sont applicables pour l'établissement des états financiers intermédiaires, notamment l'IAS 34 sur l'information financière intermédiaire, et sont présentés en milliers de dollars canadiens.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ne contiennent pas toutes les informations exigées pour les états financiers annuels et, de ce fait, devraient être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 et les notes s'y rapportant.

Le conseil d'administration de la Société (le « conseil d'administration ») a autorisé l'émission des présents états financiers consolidés le 9 août 2018.

b) Principales conventions comptables

Les conventions comptables significatives suivies lors de la préparation des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités sont conformes à celles utilisées par la Société dans les états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017, à l'exception des conventions adoptées au cours des périodes de trois et six mois terminées le 30 juin 2018. Les conventions comptables décrites ci-dessous sont conformes aux IFRS et ont été appliquées dans ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.



Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les six mois terminés les 30 juin 2018 et 2017

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et les nombres d'actions)
(non audités)

2) Base de préparation (suite)

b) Principales conventions comptables (suite)

Instruments financiers

La Société a adopté la norme IFRS 9 le 1^{er} janvier 2018. La Société a appliqué l'IFRS 9 de façon rétrospective et n'était pas tenue de retraiter les périodes antérieures. Il n'y a aucune différence entre la valeur comptable antérieure et la valeur comptable à la date d'application initiale de l'IFRS 9.

Les instruments financiers sont comptabilisés aux états consolidés de la situation financière à la date de transaction, soit la date à laquelle la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. La Société classe ses instruments financiers dans les catégories ci-dessous. Ces catégories sont les mêmes que celles des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 et les notes s'y rapportant.

Actifs financiers au coût amorti – Les actifs qui sont détenus en vue de recevoir des flux de trésorerie contractuels où ces flux de trésorerie sont uniquement des paiements de capital et d'intérêt sont évalués au coût amorti. Les autres comptes débiteurs de la Société comprennent des flux de trésorerie fixes ou déterminés reliés uniquement à des montants de capital et d'intérêt. L'intention de la Société est de conserver ces comptes débiteurs jusqu'à ce que les flux de trésorerie reliés soient perçus. Les autres comptes débiteurs sont comptabilisés initialement à la juste valeur, net de tous les coûts de transaction engagés, et par la suite au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La Société comptabilise une provision pour perte relativement aux pertes de crédit attendues pour les actifs financiers évalués au coût amorti.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net – Les actifs financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net sont des actifs qui ne se qualifient pas comme actifs financiers au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les titres négociables et les placements à long terme sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces actifs financiers sont comptabilisés initialement à leur juste valeur avec les changements de juste valeur comptabilisés au résultat net.

Passifs financiers au coût amorti – Les passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, sauf s'ils doivent être comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, ou si la Société a décidé de les comptabiliser à la juste valeur par le biais du résultat net. Les comptes créditeurs et frais courus sont comptabilisés initialement à la juste valeur, net de tous les coûts de transaction engagés, et par la suite au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Société décomptabilise les actifs financiers seulement lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés aux actifs financiers expirent, ou lorsque la Société a transféré les actifs financiers et la quasi-totalité des risques et des avantages liés au droit de propriété. Les gains et les pertes lors de la décomptabilisation sont comptabilisés généralement aux états consolidés de la perte. La Société décomptabilise les passifs financiers seulement si les obligations de la Société sont éteintes, sont annulées ou ont expiré. L'écart entre la valeur comptable du passif financier décomptabilisé et la contrepartie versée et payable, y compris tout actif non monétaire transféré ou tout passif pris en charge, est comptabilisé au résultat net.

Unités d'actions avec restrictions

La Société a mis en place un régime d'unités d'actions avec restrictions (« UAR ») à l'intention de ses dirigeants, administrateurs, employés et consultants. Le nombre d'actions réservées pour émission en vertu du régime d'UAR et de tous les autres arrangements de rémunération fondée sur des valeurs mobilières est plafonné à 10 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation. Chaque UAR accorde à son détenteur le droit à une action ordinaire de la Société au moment de l'attribution des droits. Au 30 juin 2018, 25 000 UAR étaient en circulation, ayant toutes été émises le 22 juin 2018.



Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les six mois terminés les 30 juin 2018 et 2017

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et les nombres d'actions)
(non audités)

2) Base de préparation (suite)

b) Principales conventions comptables (suite)

Unités d'actions avec restrictions (suite)

Les UAR peuvent être réglées en trésorerie et les obligations en vertu du régime d'UAR sont initialement évaluées à la juste valeur et comptabilisées comme un passif à la date d'octroi. Le passif est réévalué à la juste valeur à chaque date de bilan, et à leur encaissement, au cours de clôture des actions de la Société, toute variation de la juste valeur étant comptabilisée au résultat net. Dans la mesure où des conditions de performance existent, la direction estime le nombre d'UAR qui auront éventuellement été attribuées à chaque date de bilan et comptabilise le passif sur la période d'attribution des droits. À l'encaissement des UAR, le passif est transféré au capital-actions.

c) Recours à des estimations et à des jugements

La préparation des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités exige de la direction qu'elle porte des jugements, qu'elle procède à des estimations et qu'elle formule des hypothèses ayant une incidence sur l'application des conventions comptables et sur les montants présentés à titre d'actif et de passif ainsi qu'à titre de produits et de dépenses.

Les estimations et les hypothèses associées reposent sur l'expérience antérieure et divers autres facteurs qui sont jugés raisonnables dans les circonstances, dont les résultats constituent la base des jugements portés relativement à la valeur comptable des actifs et des passifs n'ayant pas été évalués par d'autres sources. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses associées sont révisées par la direction sur une base continue. L'impact de ces révisions est comptabilisé dans l'exercice au cours duquel l'estimation est révisée, si la révision en question n'influe que cet exercice, ou dans l'exercice en cours et les exercices ultérieurs si la révision influe tant l'exercice en cours que les exercices à venir.

Lors de la préparation des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités, les principaux jugements et estimations posés par la direction dans l'application des conventions comptables de la Société et les principales sources d'incertitude liée aux estimations étaient les mêmes que ceux qui s'appliquaient aux états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017.

3) Modifications des conventions comptables IFRS et prises de position comptable futures

Certaines prises de position émises par l'IASB ou par l'*International Financial Reporting Interpretations Committee* sont obligatoires pour les exercices comptables se terminant après le 31 décembre 2018. Plusieurs ne s'appliquent pas ou n'ont pas d'incidence importante pour la Société et ont été exclus du résumé ci-dessous.

a) Prises de position comptable futures

Norme internationale d'information financière 16, « Contrats de location » (« IFRS 16 »)

En janvier 2016, l'IASB a émis l'IFRS 16. Cette nouvelle norme permet la comptabilisation, par le preneur, de la plupart des contrats de location à l'état de la situation financière selon un modèle unique, faisant disparaître la distinction actuelle entre contrats de location-financement et contrats de location simple. Toutefois, le traitement comptable appliqué par le bailleur demeure essentiellement le même et la distinction entre contrats de location-financement et contrats de location simple reste inchangée. Cette norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Son application anticipée est permise uniquement pour les entités qui appliquent également IFRS 15. La Société a commencé à évaluer l'incidence que l'adoption de ces modifications aura sur ses états financiers consolidés intermédiaires résumés.



**Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
Pour les six mois terminés les 30 juin 2018 et 2017**

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et les nombres d'actions)
(non audités)

3) Modifications des conventions comptables IFRS et prises de position comptable futures (suite)

a. Prises de position comptable futures (suite)

Norme internationale d'information financière 16, « Contrats de location » (« IFRS 16 ») (suite)

Pour l'instant, la Société compile une liste de tous les contrats de location en vigueur et évalue toute incidence importante que la norme pourrait avoir sur ses activités courantes.

b. Nouvelles normes comptables publiées et en vigueur

Norme internationale d'information financière 2, « Paiements fondés sur des actions » (« IFRS 2 »)

En juin 2016, l'IASB a émis des modifications à l'IFRS 2, apportant des éclaircissements sur la manière de comptabiliser certains types de transaction dont le paiement est fondé sur des actions, y compris la comptabilisation de l'incidence des conditions d'exercice et de non-exercice pour l'évaluation des paiements fondés sur des actions réglés en trésorerie, la comptabilisation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions possédant des caractéristiques de règlement net aux fins de l'obligation de retenue fiscale, et la comptabilisation d'une modification des modalités d'un paiement fondé sur des actions qui donne lieu à un changement dans le classement de la transaction, qui devient réglée en instruments de capitaux propres plutôt qu'en trésorerie. Les modifications à l'IFRS 2 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. L'adoption des modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société.

Norme internationale d'information financière 15, « Produits des activités ordinaires provenant de contrats conclus avec des clients » (« IFRS 15 »)

En mai 2015, l'IASB a publié la norme IFRS 15. Le principe fondamental de la nouvelle norme veut que les sociétés comptabilisent les produits d'une façon qui dépeint le transfert de biens et de services aux clients en un montant qui reflète la contrepartie (c'est-à-dire le paiement) à laquelle la société est en droit de s'attendre en échange pour ces biens et services. La nouvelle norme a eu pour effet qu'une plus grande quantité d'information est présentée à propos des produits, fournit des directives pour les transactions non traitées antérieurement de manière exhaustive (par exemple, des produits de services et des modifications de contrat) et améliore les directives pour les contrats comprenant plusieurs éléments. Cette norme a été adoptée le 1^{er} janvier 2018 en utilisant une méthode rétrospective modifiée. L'adoption de l'IFRS 15 n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société et aucun ajustement transitoire lié à l'adoption n'a été comptabilisé.

Norme internationale d'information financière 9, « Instruments financiers » (« IFRS 9 »)

En juillet 2015, l'IASB a émis l'IFRS 9 en remplacement de l'IAS 39, « Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation » (« IAS 39 »). L'IFRS 9 prescrit une seule approche pour déterminer si un actif financier doit être évalué au coût amorti ou à la juste valeur, en lieu et place des nombreuses règles d'IAS 39. L'approche d'IFRS 9 est fondée sur le modèle économique que suit l'entité pour la gestion des instruments financiers et sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. La plupart des exigences d'IAS 39 en ce qui a trait à la classification et l'évaluation des passifs financiers ont été reprises telles quelles dans IFRS 9. La nouvelle norme exige également l'utilisation d'une méthode unique de dépréciation, remplaçant ainsi les multiples méthodes de dépréciation d'IAS 39. Un nouveau modèle pour la comptabilité de couverture a été introduit et représente une réorganisation substantielle de la comptabilité de couverture qui permettra aux entités de mieux traduire leurs activités de gestion du risque dans les états financiers.



**Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
Pour les six mois terminés les 30 juin 2018 et 2017**

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et les nombres d'actions)
(non audités)

3) Modifications des conventions comptables IFRS et prises de position comptable futures

b) Nouvelles normes comptables publiées et en vigueur (suite)

Norme internationale d'information financière 9, « Instruments financiers » (« IFRS 9 ») (suite)

Cette norme a été adoptée le 1^{er} janvier 2018 de façon rétrospective sans redresser les montants comparatifs et ainsi, tout ajustement cumulatif sera comptabilisé dans les bénéfices non répartis d'ouverture à l'adoption. L'adoption de l'IFRS 9 n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés et aucun ajustement transitoire lié à l'adoption n'a été comptabilisé.

4) Titres négociables

La Société détient des actions et des bons de souscription dans diverses sociétés publiques et privées. Pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 juin 2018, ces actions et ces bons de souscription ont été évalués à la juste valeur, ce qui s'est soldé par une perte latente de 2 449 000 \$ et 5 582 000 \$ respectivement (perte de 2 152 000 et gain de 887 000 \$ en 2017 respectivement). La Société a vendu des actions au cours des périodes de trois et six mois terminées le 30 juin 2018, ce qui s'est soldé par un gain réalisé de 92 000 \$ et 657 000 \$ respectivement (1 248 000 \$ et 2 166 000 \$ en 2017 respectivement).

Les actions dans diverses sociétés publiques sont classées à la juste valeur par le biais du résultat net et sont comptabilisées à la juste valeur en utilisant le prix coté sur les marchés au 30 juin 2018; elles sont donc considérées de niveau 1 dans la hiérarchie de la juste valeur.

Les bons de souscription dans diverses sociétés publiques sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net et sont comptabilisés à la juste valeur en utilisant le modèle d'évaluation des options Black-Scholes à l'aide de données observables; ils sont donc considérés de niveau 2 dans la hiérarchie de la juste valeur.

Le tableau suivant résume l'information concernant les titres négociables de la Société au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017 :

<i>Au</i>	30 juin 2018	31 décembre 2017
Solde au début de la période	22 076 \$	15 020 \$
Ajouts	-	32 610
Cessions	(4 394)	(26 203)
Gain réalisé	657	2 686
Perte latente	(5 582)	(2 037)
Solde à la fin de la période	12 757 \$	22 076 \$



Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
Pour les six mois terminés les 30 juin 2018 et 2017

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et les nombres d'actions) (non audités)

4) Dépenses

Le tableau suivant résume l'information concernant les dépenses liées aux activités poursuivies de la Société pour les périodes terminées les 30 juin 2018 et 2017 :

<i>Pour la période terminée le</i>	Trois mois terminés le		Six mois terminés le	
	30 juin 2018	30 juin 2017	30 juin 2018	30 juin 2017
	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)
Charges de rémunération				
Rémunération fondée sur les actions (note 9(d))	2 040	4 177	7 374	9 398
Salaires et avantages	2 312	1 620	5 757	3 147
Total des charges de rémunération	4 352	5 797	13 131	12 545
Frais administratifs et généraux				
Dépenses à des fins réglementaires et d'actionariat	144	186	116	251
Services administratifs	-	84	-	168
Frais de déplacement	81	155	211	308
Honoraires professionnels	259	284	545	695
Frais de bureau	751	804	1 504	1 480
Total des frais administratifs et généraux	1 235	1 513	2 376	2 902
Titres négociables				
Gain réalisé sur les titres négociables (note 4)	(92)	(1 248)	(657)	(2 166)
Perte latente/(gain latent) sur les titres négociables (note 4)	2 449	2 152	5 582	(887)
Total de la perte/(du gain) sur les titres négociables	2 357	904	4 925	(3 053)

6) Placements dans des entreprises associées

Durant la période de six mois terminée le 30 juin 2018, Osisko a acquis 16 923 500 actions supplémentaires de Beaufield pour la somme de 2 369 000 \$. Au 30 juin 2018, le prix des actions de Beaufield était de 0,07 \$ par action, ce qui correspond à une valeur sur les marchés de 3 928 000 \$ pour le placement de la Société dans Beaufield.

La comptabilisation du placement dans Beaufield est basée sur les résultats au 31 mai 2018, ajustés pour tenir compte de toutes les transactions importantes survenues entre le 31 mai 2018 et le 30 juin 2018.

Au 30 juin 2018, le prix des actions de Barkerville était de 0,455 \$ par action, ce qui correspond à une valeur sur les marchés de 32 408 000 \$ pour le placement de la Société dans Barkerville.

La comptabilisation du placement dans Barkerville est basée sur les résultats au 31 mars 2018, ajustés pour tenir compte de toutes les transactions importantes survenues entre le 31 mars 2018 et le 30 juin 2018.

Les placements de la Société dans des entreprises associées se détaillent comme suit :



Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
Pour les six mois terminés les 30 juin 2018 et 2017

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et les nombres d'actions)
(non audités)

6) Placements dans des entreprises associées (suite)

Au	30 juin 2018		
	Beaufield	Barkerville	Total
	(\$)	(\$)	(\$)
Solde au début de la période	4 740	51 698	56 438
Placements dans des entreprises associées en trésorerie	2 369	-	2 369
Quote-part (de la perte)/du gain pour la période	(126)	768	642
Solde à la fin de la période	6 983	52 466	59 449

7) Immobilisations corporelles

Le tableau suivant résume l'information concernant les immobilisations corporelles de la Société au 30 juin 2018 :

Catégorie	30 juin 2018						
	Coût			Amortissement cumulé			
	Solde d'ouverture	Ajouts/transferts	Solde de clôture	Solde d'ouverture	Charge d'amortissement	Solde de clôture	Valeur comptable nette
Matériel informatique	1 309 \$	90 \$	1 399 \$	221 \$	173 \$	394 \$	1 005 \$
Équipement de bureau	207	-	207	23	18	41	166
Équipement d'exploration	5 678	1 747	7 425	522	601	1 123	6 302
Automobiles	189	(14)	175	47	22	69	106
Total	7 383 \$	1 823 \$	9 206 \$	813 \$	814 \$	1 627 \$	7 579 \$

8) Actifs d'exploration et d'évaluation

	31 décembre	Ajouts au cours	Actif d'impôt différé	30 juin
	2017	de la période	lié au crédit d'impôt à l'investissement (note 12)	2018
	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)
Urban-Barry	9 547	2 036	-	11 583
Urban-Barry (métaux de base) (note 8 (a))	-	126	-	126
Lac Windfall	150 772	46 918	(332)	197 358
Garrcon – Garrison	25 944	1 939	(1 577)	26 306
Gold Pike – Garrison	148	-	-	148
Buffonta – Garrison	100	6	-	106
Black Dog (anciennement « Souart »)	2 334	-	-	2 334
Marban – Bloc Marban	24 060	(31)	(227)	23 802
Malartic – Bloc Marban	37 886	1	-	37 887
Siscoe Est – Bloc Marban	2 522	-	-	2 522
Héva – Bloc Marban	824	-	-	824
Kan – Baie-James	423	75	-	498
Éléonore – Baie-James	532	106	-	638
Éléonore JV – Baie-James	214	188	-	402
Autres – Baie-James	2 088	190	-	2 278
Quévillon Osborne	4 526	6 539	-	11 065
Total des actifs d'exploration et d'évaluation	261 920	58 093	(2 136)	317 877



**Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
Pour les six mois terminés les 30 juin 2018 et 2017**

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et les nombres d'actions)
(non audités)

8) Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

a) Projet de métaux de base d'Urban-Barry

Le projet de métaux de base d'Urban-Barry est un ensemble de claims choisis à l'intérieur du projet Urban-Barry. Le 28 mars 2018, Osisko a signé une entente d'option avec Osisko Metals Incorporated (« Métaux Osisko »), qui établit les termes d'une entente d'exploration dans le projet. Selon les termes de l'entente d'option, Métaux Osisko devra engager 5 000 000 \$ en dépenses d'exploration sur la durée de l'entente d'option qui est de quatre ans afin d'acquérir une participation de 50 % dans le projet. Cet engagement est assujéti à certaines dépenses minimales annuelles en travaux, y compris un montant garanti de 500 000 \$ pour la première année à partir de la date de signature de l'entente.

À la suite de la réalisation de l'entente d'exploration, le projet sera transféré à une nouvelle coentreprise qui sera détenue à 50 % par Osisko et à 50 % par Métaux Osisko. Osisko et Métaux Osisko concluront alors une entente de coparticipation à l'égard du projet. Osisko détiendra un droit de 100 % sur toute découverte de métaux précieux sur le projet.

9) Capital et autres composantes des capitaux propres

a) Capital-actions – autorisé

	Nombre d'actions ordinaires	Montant
Solde au 1^{er} janvier 2017	161 990 656	303 100 \$
Émission d'actions lors de l'exercice de bons de souscription	5 629 449	17 472
Émission d'actions lors de l'exercice d'options d'achat d'actions	1 346 335	3 228
Placement privé (net des coûts de transaction de 992 000 \$)	5 450 000	18 846
Placement privé (net des coûts de transaction de 2 927 000 \$)	15 327 000	39 552
Placement privé (net des coûts de transaction de 297 000 \$)	700 000	3 189
Émission d'actions à l'acquisition de la propriété Quévillon (net des coûts de transaction de 7 000 \$)	100 000	491
Placement privé (net des coûts de transaction de 2 084 000 \$)	8 487 800	35 008
Placement privé (net des coûts de transaction de 2 086 000 \$)	8 334 450	32 919
Placement privé (net des coûts de transaction de 192 000 \$)	479 550	1 405
Actif d'impôt différé en lien avec les frais d'émission d'actions	-	1 021
Solde au 31 décembre 2017	207 845 240	456 231 \$
Émission d'actions lors de l'exercice de bons de souscription (note 9(e))	417 750	896
Émission d'actions lors de l'exercice d'options d'achat d'actions (note 9(d))	624 332	1 507
Actif d'impôt différé en lien avec les frais d'émission d'actions (note 12)	-	1 981
Solde au 30 juin 2018	208 887 322	460 615 \$

Le capital autorisé d'Osisko consiste en un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale. Chaque action ordinaire de la Société confère à son porteur un droit de vote aux assemblées des actionnaires de la Société. Toutes les actions sont de rang égal quant aux avoirs résiduels de la Société.

Le 28 février 2017, la Société a clôturé un placement privé de 5 450 000 actions ordinaires au prix de 5,52 \$ par action ordinaire émise sous la forme d'action accréditive, pour un produit brut de 30 084 000 \$. Les actions accréditives ont été émises à une prime moyenne de 1,88 \$ relativement au cours des actions de la Société en vigueur le jour de l'émission. La prime a été comptabilisée comme un passif à long terme de 10 246 000 \$, avec une réduction au prorata subséquente du passif comptabilisé en tant que produit lié à la prime sur les actions accréditives à mesure que les dépenses requises sont engagées. Un produit lié à la prime sur les actions accréditives d'un montant nul a été comptabilisé pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 juin 2018 en lien avec cette transaction (4 592 000 \$ et 4 598 000 \$ en 2017 respectivement). Les frais de transaction s'élevaient à 992 000 \$ et ont été déduits du produit brut à la clôture.



Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés Pour les six mois terminés les 30 juin 2018 et 2017

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et les nombres d'actions)
(non audités)

9) Capital et autres composantes des capitaux propres (suite)

a) Capital-actions – autorisé (suite)

Le 27 avril 2017, la Société a clôturé un placement privé de 700 000 actions ordinaires au prix de 7,15 \$ par action ordinaire émise sous la forme d'action accréditive pour un produit brut de 5 005 000 \$. Les actions accréditives ont été émises à une prime moyenne de 2,17 \$ relativement au cours des actions de la Société en vigueur le jour de l'émission. La prime a été comptabilisée comme un passif à long terme de 1 519 000 \$, avec une réduction au prorata subséquente du passif comptabilisé en tant que produit lié à la prime sur les actions accréditives à mesure que les dépenses requises sont engagées. Un produit lié à la prime sur les actions accréditives d'un montant nul a été comptabilisé pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 juin 2018 en lien avec cette transaction (627 000 \$ et 627 000 \$ en 2017 respectivement). Les frais de transaction s'élevaient à 297 000 \$ et ont été déduits du produit brut à la clôture.

Le 5 octobre 2017, la Société a clôturé un placement privé de 8 487 000 actions ordinaires de la Société au prix moyen de 6,76 \$ par action ordinaire émise sous la forme d'action accréditive pour un produit brut global de 57 360 000 \$. Les actions accréditives ont été émises à une prime moyenne de 2,39 \$ relativement au cours des actions de la Société en vigueur le jour de l'émission. La prime a été comptabilisée comme un passif à long terme de 20 268 000 \$, avec une réduction au prorata subséquente du passif comptabilisé en tant que produit lié à la prime sur les actions accréditives à mesure que les dépenses requises sont engagées. Un produit lié à la prime sur les actions accréditives de 3 650 000 \$ et 10 969 000 \$ respectivement a été comptabilisé pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 juin 2018 en lien avec cette transaction (montant nul en 2017). Les frais de transaction s'élevaient à 2 084 000 \$ et ont été déduits du produit brut à la clôture.

Le 12 décembre 2017, la Société a clôturé un placement privé de 479 550 actions ordinaires de la Société au prix de 4,80 \$ par action ordinaire émise sous la forme d'action accréditive, pour un produit brut global de 2 302 000 \$. Les actions accréditives ont été émises à une prime de 1,47 \$ relativement au cours des actions de la Société en vigueur le jour de l'émission. La prime a été comptabilisée comme un passif à long terme de 705 000 \$, avec une réduction au prorata subséquente du passif comptabilisé en tant que produit lié à la prime sur les actions accréditives à mesure que les dépenses requises sont engagées. Un produit lié à la prime sur les actions accréditives de 262 000 \$ et 468 000 \$ respectivement a été comptabilisé pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 juin 2018 en lien avec cette transaction (montant nul en 2017). Les frais de transaction s'élevaient à 192 000 \$ et ont été déduits du produit brut à la clôture.

Durant la période terminée le 30 juin 2018, au total, 432 000 bons de souscription ont été exercés pour un produit brut de 603 000 \$ en contrepartie de l'émission de 417 750 actions ordinaires.

Durant la période terminée le 30 juin 2018, au total, 624 332 options d'achat d'actions ont été exercées pour un produit brut de 843 000 \$ en contrepartie de l'émission de 624 332 actions ordinaires.

b) Perte de base par action

La perte de base par action pour les périodes de trois et six mois terminées les 30 juin 2018 et 2017 a été établie à partir de la perte attribuable aux actionnaires ordinaires et du nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation, calculé comme suit :



**Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
Pour les six mois terminés les 30 juin 2018 et 2017**

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et les nombres d'actions)
(non audités)

9) Capital et autres composantes des capitaux propres (suite)

b) Perte de base par action (suite)

<i>Pour la période terminée le</i>	Trois mois terminés le		Six mois terminés le	
	30 juin 2018	30 juin 2017	30 juin 2018	30 juin 2017
Actions ordinaires en circulation au début de la période	207 920 322	184 476 725	207 845 240	161 990 656
Actions ordinaires émises au cours de la période	272 967	1 407 072	194 498	16 102 100
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires de base	208 193 289	185 883 797	208 039 738	178 092 756
Perte	6 334 \$	401 \$	17 561 \$	979 \$
Perte de base par action	0,03 \$	- \$	0,08 \$	0,01 \$

c) Perte diluée par action

La Société a subi des pertes nettes pour les périodes terminées les 30 juin 2017 et 2018, de telle sorte que toutes les options d'achat d'actions et tous les bons de souscription en circulation ont été exclus du calcul de la perte diluée par action puisque leur effet aurait été antidilutif. Ces options et ces bons de souscription pourraient potentiellement diluer le résultat de base par action dans l'avenir.

d) Surplus d'apport

Le 29 juin 2018, le conseil d'administration a remis en place un régime incitatif d'options d'achat d'actions pour motiver davantage ses dirigeants, ses administrateurs, ses employés et ses consultants. Le nombre d'actions réservées pour émission en vertu du régime incitatif d'options d'achat d'actions et de tous les autres arrangements de rémunération fondée sur des valeurs mobilières de la Société est plafonné à 10 % des actions ordinaires émises et en circulation. Les options émises en vertu du régime pourront être attribuées à la discrétion du conseil d'administration et sont exerçables sur une période allant de 1 à 5 ans à partir de la date de l'octroi.

Le tableau suivant résume les opérations relatives aux options d'achat d'actions pour la période terminée le 30 juin 2018 et l'exercice terminé le 31 décembre 2017 :

	Nombre d'options d'achat d'actions	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au 1^{er} janvier 2017	12 196 623	1,51 \$
Octroyées	6 155 000	3,90
Exercées	(1 346 335)	1,33
Renoncées	(307 504)	3,10
En circulation au 31 décembre 2017	16 697 784	2,37 \$
Octroyées	3 740 000	3,46
Exercées	(624 332)	1,36
Renoncées	(651 670)	3,20
En circulation au 30 juin 2018	19 161 782	2,59 \$



**Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
Pour les six mois terminés les 30 juin 2018 et 2017**

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et les nombres d'actions)
(non audités)

9) Capital et autres composantes des capitaux propres (suite)

d) Surplus d'apport (suite)

Le 11 janvier 2018, 3 740 000 options d'achat d'actions ont été émises à des administrateurs, des dirigeants et des employés au prix d'exercice de 3,46 \$ pour une période de cinq ans. La juste valeur des options a été estimée à 2,84 \$ par option selon le modèle d'évaluation des options Black-Scholes. Un tiers de ces options a immédiatement été attribué, l'attribution des tiers restants étant prévue aux premier et deuxième anniversaires de la date d'octroi. Le 22 juin 2018, les 500 000 options émises le 11 janvier 2018 et octroyées à M. John Burzynski, président et chef de la direction de la Société, ont été amendées pour répartir l'attribution des droits en tranches égales sur une période de cinq ans. L'amendement n'a aucun impact sur la juste valeur des options octroyées et la Société a continué de comptabiliser la charge associée sur la période initiale d'attribution des droits de deux ans.

La charge totale comptabilisée pour les options d'achat d'actions pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 juin 2018 était de 2 350 000 \$ et 8 545 000 \$ respectivement (4 824 000 \$ et 10 850 000 \$ en 2017 respectivement), desquels 310 000 \$ et 1 171 000 \$ respectivement ont été capitalisés aux projets au Canada (647 000 \$ et 1 452 000 \$ en 2017 respectivement).

Le tableau suivant résume les hypothèses moyennes pondérées utilisées pour évaluer les options d'achat d'actions émises au cours de la période terminée le 30 juin 2018 et de l'exercice terminé le 31 décembre 2017 :

<i>Pour la période terminée le</i>	30 juin 2018	31 décembre 2017
Juste valeur à la date de l'octroi	2,84 \$	3,16 \$
Taux de renonciation	0,0 %	0,0 %
Prix de l'action à la date de l'octroi	3,46 \$	3,90 \$
Prix d'exercice	3,46 \$	3,90 \$
Volatilité prévue	118 %	116 %
Dividende prévu	0,0 %	0,0 %
Durée de l'option (durée moyenne pondérée)	5 ans	5 ans
Taux d'intérêt sans risque (basé sur les obligations du gouvernement)	1,95 %	1,08 %

Le tableau suivant résume l'information concernant les options d'achat en circulation et exerçables de la Société au 30 juin 2018 :

Fourchette de prix d'exercice par action (\$)	Moyenne pondérée des périodes résiduelles d'exercice	Options en circulation		Options pouvant être exercées		
		Nombre d'options en circulation	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)	Moyenne pondérée des périodes résiduelles d'exercice	Nombre d'options pouvant être exercées	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)
0,60 à 1,12	2,6	4 218 793	1,04 \$	2,6	4 218 793	1,04 \$
1,13 à 1,71	2,2	3 801 823	1,19 \$	2,2	3 801 823	1,19 \$
1,72 à 3,21	3,2	1 418 334	2,86 \$	3,2	1 041 654	2,81 \$
3,22 à 3,51	4,0	7 188 332	3,43 \$	3,9	3 673 322	3,42 \$
3,50 à 4,79	3,5	2 534 500	4,70 \$	3,3	1 711 156	4,69 \$
0,48 à 4,79	3,2	19 161 782	2,59 \$	2,9	14 446 748	2,26 \$



**Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
Pour les six mois terminés les 30 juin 2018 et 2017**

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et les nombres d'actions)
(non audités)

9) Capital et autres composantes des capitaux propres (suite)

e) Bons de souscription

i. Bons de souscription un pour un

Le tableau qui suit résume les transactions se rapportant aux bons de souscription standards en circulation de la Société pour la période se terminant le 30 juin 2018 et l'exercice terminé le 31 décembre 2017. Ces bons de souscription peuvent être exercés selon un ratio d'un bon de souscription pour une action ordinaire.

	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au 1^{er} janvier 2017	7 240 854	1,62 \$
Octroyés	15 327 000	5,00
Exercés	(3 355 955)	1,53
En circulation au 31 décembre 2017	19 211 899	4,33 \$
Exercés	(417 000)	1,44
En circulation au 30 juin 2018	18 794 899	4,40 \$

ii. Bons de souscription cotés en bourse (vingt pour un)

Le tableau qui suit résume les transactions se rapportant aux bons de souscription cotés en bourse en circulation de la Société pour la période terminée le 30 juin 2018 et l'exercice terminé le 31 décembre 2017. Ces bons de souscription peuvent être exercés selon un ratio de vingt bons de souscription pour une action ordinaire.

	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au 1^{er} janvier 2017	130 631 300	0,15 \$
Exercés	(5 469 880)	0,15
En circulation au 31 décembre 2017	125 161 420	0,15 \$
Exercés	(15 000)	0,15
En circulation au 30 juin 2018	125 146 420	0,15 \$

10) Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations

L'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations de la Société est estimée en fonction du plan de réhabilitation et de remise en état du site de la Société et du calendrier prévu des coûts exigibles dans les années à venir. Le montant non actualisé total des flux de trésorerie nécessaires au règlement de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations de la Société est d'approximativement 3 761 000 \$.



**Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
Pour les six mois terminés les 30 juin 2018 et 2017**

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et les nombres d'actions)
(non audités)

10) Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations (suite)

Le tableau suivant résume les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de la Société :

	Montant
Solde au 1^{er} janvier 2017	839 \$
Désactualisation	11
Changement aux estimations	2 042
Solde au 31 décembre 2017	2 892 \$
Désactualisation	17
Changement aux estimations	8
Solde au 30 juin 2018	2 917 \$

Le tableau suivant présente les hypothèses utilisées pour estimer la provision de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations :

<i>Pour la période terminée le 30 juin</i>	2018
Valeur non actualisée totale des paiements	3 761 \$
Taux d'actualisation moyen pondéré	2,16 %
Durée prévue moyenne pondérée	12 ans
Taux d'inflation	2,20 %

11) Transactions entre parties apparentées

Les transactions et les soldes entre la Société et ses filiales ont été éliminés lors de la consolidation et ne sont pas discutés à cette section. Les transactions entre la Société et autres parties apparentées sont détaillées ci-dessous.

Durant les périodes de trois et six mois terminées le 30 juin 2018, des frais de gestion, des frais pour services géologiques, des frais de loyer et des frais administratifs de 513 000 \$ et 1 048 000 \$ respectivement (128 000 \$ et 475 000 \$ en 2017 respectivement) ont été engagés auprès de Redevances Aurifères Osisko Ltée (« Redevances Osisko »), une société apparentée à la Société étant donné que Redevances Osisko possède ou contrôle, directement ou indirectement, plus de 10 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société. De plus, M. John Burzynski, président et chef de la direction de la Société, ainsi que M. Sean Roosen, président du conseil d'administration de la Société, occupent aussi des postes d'administrateurs et/ou de hauts dirigeants de Redevances Osisko. Les comptes payables à Redevances Osisko au 30 juin 2018 s'élevaient à 383 000 \$ (79 000 \$ en 2017). Durant les périodes de trois et six mois terminées le 30 juin 2018, des frais de gestion, des frais pour services géologiques, des frais de loyer et des frais administratifs de 54 000 \$ et 111 000 \$ respectivement (436 000 \$ et 824 000 \$ en 2017 respectivement) ont été chargés à Redevances Osisko par la Société. Les sommes à recevoir de Redevances Osisko au 30 juin 2018 s'élevaient à 74 000 \$ (12 000 \$ en 2017).



**Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
Pour les six mois terminés les 30 juin 2018 et 2017**

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et les nombres d'actions)
(non audités)

11) Transactions entre parties apparentées (suite)

Le tableau suivant résume la rémunération attribuable aux dirigeants clés pour les périodes terminées les 30 juin 2018 et 2017 :

<i>Pour la période terminée le</i>	Trois mois terminés le		Six mois terminés le	
	30 juin 2018	30 juin 2017	30 juin 2018	30 juin 2017
Salaires des principaux dirigeants	255 \$	263 \$	503 \$	525 \$
Honoraires des administrateurs	108	100	203	190
Rémunération fondée sur des actions	1 223	1 364	5 007	5 500
Total	1 586 \$	1 727 \$	5 713 \$	6 215 \$

Durant les périodes de trois et six mois terminées le 30 juin 2018, des frais de gestion, des frais pour services géologiques, des frais de loyer et des frais administratifs de 40 000 \$ et 90 000 \$ respectivement (montant nul en 2017) ont été facturés à une entreprise associée de la Société, Barkerville (note 6), par la Société. Les sommes à recevoir de Barkerville au 30 juin 2018 s'élevaient à 30 000 \$ (montant nul en 2017). Durant les périodes de trois et six mois terminées le 30 juin 2018, des frais pour services géologiques et des frais administratifs de 98 000 \$ et 98 000 \$ respectivement (montant nul en 2017) ont été engagés auprès de Barkerville. Les comptes payables à Barkerville au 30 juin 2018 s'élevaient à 98 000 \$ (montant nul en 2017).

Durant la période terminée le 30 juin 2018 et l'exercice terminé le 31 décembre 2017, aucune transaction n'a eu lieu entre la Société et son autre entreprise associée, Beaufield (note 6).

12) Impôts différés

Le tableau suivant présente la charge d'impôt différé qui se compose d'impôt sur le résultat différé et d'impôt minier différé :

<i>Pour la période terminée le</i>	30 juin 2018
Charge d'impôt sur le résultat différé	5 024 \$
Impôt minier différé	4 878
Total de la charge d'impôt différé (impôt sur le résultat et impôt minier)	9 902 \$

Les actifs et les passifs d'impôt différé ont été compensés là où ils se rapportent à des impôts perçus par la même autorité fiscale et où la Société a légalement le droit et l'intention de compenser ces montants. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés lorsque la Société conclut qu'il existe suffisamment d'indications positives démontrant qu'il est probable qu'un actif d'impôt différé sera réalisé.



Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
Pour les six mois terminés les 30 juin 2018 et 2017

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et les nombres d'actions)
(non audités)

12) Impôts différés (suite)

Le tableau suivant présente les composantes des actifs et des passifs d'impôt sur le résultat et d'impôt minier différé :

<i>Au</i>	30 juin 2018
Actif d'impôt différé	
Actif d'impôt sur le résultat différé se rapportant aux frais d'émission d'actions	4 589 \$
Actif d'impôt sur le résultat différé se rapportant aux crédits d'impôt à l'investissement	2 136
Total de l'actif d'impôt différé	6 725 \$
Passif d'impôt différé	
Passif d'impôt sur le résultat différé se rapportant aux actifs d'exploration et d'évaluation	(7 631) \$
Passif d'impôt minier différé se rapportant aux actifs d'exploration et d'évaluation	(22 301)
Total du passif d'impôt différé	(29 932) \$
Passif d'impôt différé net	(23 207) \$

13) Engagements

Les engagements de la Société au 30 juin 2018 sont les suivants :

	Total	2018	2019	2020	2021	2022
Propriétés Baie-James	320 \$	320 \$	-	-	-	-
Location de bureaux	1 364 \$	251 \$	473 \$	288 \$	272 \$	80 \$
Roulottes de camp et location de bureaux	3 969 \$	1 227 \$	2 099 \$	643 \$	-	-
Total	5 653 \$	1 798 \$	2 572 \$	931 \$	272 \$	80 \$

Le 5 octobre 2016, la Société a signé une entente d'option avec Redevances Osisko (l'« entente d'option avec Redevances Osisko ») en vertu de laquelle la Société peut acquérir une participation de 100 % dans 28 des propriétés d'exploration de Redevances Osisko en engageant des dépenses d'exploration totalisant 32 000 000 \$ sur la durée de l'entente d'option avec Redevances Osisko qui est de sept ans, incluant un montant de 5 000 000 \$ au cours de la première année de l'entente. L'entente d'option avec Redevances Osisko a été modifiée le 16 février 2017 afin de scinder le projet Kan, de telle sorte que plutôt que 5 000 000 \$, 4 062 000 \$ devront être engagés avant le 31 décembre 2017. L'entente d'option a été modifiée à nouveau le 15 décembre 2017, afin de reporter l'échéance pour engager des dépenses de 4 062 000 \$ jusqu'au 31 décembre 2018. En date du 30 juin 2018, la Société devait encore dépenser un montant de 389 000 \$ pour honorer cet engagement.



Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les six mois terminés les 30 juin 2018 et 2017

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et les nombres d'actions)
(non audités)

13) Engagements (suite)

La Société est aussi engagée à verser annuellement un paiement anticipé de redevances de 25 000 \$ sur le projet Gold Pike.

Au 30 juin 2018, la Société était tenue d'engager les fonds accreditifs suivants d'ici le 31 décembre 2018 :

Date de clôture du financement	Province	Fonds accreditifs résiduels
12 décembre 2017	Ontario	420
Total		420 \$

14) Événements subséquents

Le 26 juillet 2018, 700 000 options d'achat d'actions ont été émises à des dirigeants et des employés, à un prix d'exercice de 2,23 \$ pour une période de cinq ans. La juste valeur des options a été estimée à 1,49 \$ par option en moyenne selon le modèle d'évaluation des options Black-Scholes. Un tiers de ces options a été immédiatement attribué, l'attribution des tiers restants étant prévue aux premier et deuxième anniversaires de la date d'octroi.